



Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas

Aizac . Antraïgues-sur-Volane . Ailhon . Asperjoc . Aubenas . Fons . Genestelle . Juvinas . Labastide-sur-Besorgues . Labégude . Lachapelle-sous-Aubenas . Lavilledieu . Laviolle . Lentillères . Mercuer . Mézilhac . Saint-Andéol-de-Vals . Saint-Didier-sous-Aubenas . Saint-Etienne-de-Boulogne . Saint-Etienne-de-Fontbellon . Saint-Joseph-des-Bancs . Saint-Julien-du-Serre . Saint-Michel-de-Boulogne . Saint-Privat . Saint-Sernin . Ucel . Vals-les-Bains . Vesseaux . Vinezac



Édito



Cela fait déjà quelques mois que la nouvelle Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas est en place.

Les budgets ont été votés, les commissions mises en place avec pour certaines un élargissement aux conseillers

municipaux et la désignation de nos représentants dans les différents syndicats.

Le conseil communautaire est composé de 55 membres titulaires et de 20 membres suppléants. Les communes rurales sont représentées par un membre titulaire et un suppléant. Chacun peut s'exprimer lors du conseil communautaire, mais aussi au sein des 10 commissions pilotées chacune par un(e) Vice-président(e).

La fusion représente un travail important et nécessite de définir au mieux ce qui est du ressort communautaire et ce qui doit rester communal, dans la limite de ce que permet la loi.

Mais la fusion que vient de connaître notre territoire est aussi porteuse d'espoir pour le bassin d'Aubenas.

La communauté de communes met déjà à disposition de ses habitants des services de proximité : collecte des ordures ménagères et du tri sélectif, crèches, relais d'assistantes maternelles, centres de loisirs itinérants, Pôle Seniors, Médiathèque intercommunale.

Elle a en charge l'instruction des dossiers d'urbanisme, le contrôle des assainissements non collectifs, l'entretien des chemins de randonnée.

Un Office de Tourisme Intercommunal est à la disposition des visiteurs mais aussi des locaux.

Les habitants bénéficient d'une piscine couverte supra communautaire.

La communauté de communes mène aussi des projets structurants dans le domaine de la politique sociale, du développement économique (gestion de zones d'activités et de pépinières d'entreprises) et de l'aménagement de l'espace (voies douces). Elle oeuvre également en faveur de la transition énergétique.

Toutefois, de nombreuses compétences, exercées par les anciennes communautés de communes, restent à harmoniser : petite enfance et enfance-jeunesse, urbanisme, politique de l'habitat, voirie communautaire, prélèvement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Notons par ailleurs que, depuis le 1^{er} janvier 2017, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage incombent à la communauté de communes.

Élus et techniciens doivent aussi se préparer à la prise d'une compétence obligatoire, « GEMAPI », à partir du 1^{er} janvier 2018. Il s'agit de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations en relation avec les syndicats de rivière.

Enfin, la communauté de communes participe à la mise en place de la fibre optique sur l'ensemble du bassin d'Aubenas dans les 8 ans à venir.

Notre nouveau territoire possède de nombreux atouts : agriculture, artisanat, industrie, commerces, tourisme... Et c'est en œuvrant tous ensemble, élus, habitants, citadins, ruraux, jeunes et aînés que nous pourrons amener notre beau « Bassin d'Aubenas » à se développer.

Louis BUFFET, Président de la CCBA

Sommaire

Page 3 À ne pas rater

Pages 4 et 5 Enfance et jeunesse

Pages 6 et 7 Tourisme

Page 8 Pôle Seniors

Dossier spécial

Pages 9 à 12 Transition énergétique

Page 13 Économie

Pages 14 et 15 Habitat

Pages 16 et 17

Du côté de la Médiathèque

Pages 18 et 19 En bref

Page 20 Fonds local : les nouveautés de la Médiathèque Jean FERRAT



À ne pas rater



Les AstroNomades, 6^{ème} édition !



Les AstroNomades, rencontres festives autour de l'astronomie organisées par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, sont de retour pour une 6^{ème} édition. Elles auront lieu :

- Le vendredi 21 juillet à Aubenas
- Le samedi 22 juillet à Mercuer
- Le dimanche 23 juillet à Saint-Joseph-des-Bancs

Axe phare de cette édition : l'origine de la vie. Des traces géologiques permettant d'illustrer les premiers instants de la vie sur Terre aux conditions nécessaires à l'apparition d'une vie ailleurs dans l'Univers...

Venez écouter et rencontrer des scientifiques sur ces thèmes passionnants, participer à des ateliers scientifiques mais aussi artistiques, observer le ciel, marcher sur une balade géologique...

Les fidèles co-directeurs scientifiques de la manifestation **Éric LEWIN**, enseignant-chercheur en Sciences de la Terre et des Planètes à l'Université Grenoble Alpes, et **Brigitte ZANDA**, météoritologue, enseignant-chercheur au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris, responsable des projets FRIPON et Vigie-Ciel ont convié des scientifiques de grande qualité tels que :

- **Sylvain Bernard**, chercheur CNRS à l'IMPMC (Institut Minéralogiques de Physique des Matériaux et de Cosmochimie) et au Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris, spécialiste des processus de fossilisation de la matière organique
- **Hervé MARTIN**, Professeur des universités au « Laboratoire Magmas et Volcans » de l'Université Clermont Auvergne, chercheur en géologie et géochimie de la Terre primitive et du volcanisme.

Les AstroNomades s'adressent aussi bien aux passionnés d'astronomie et des sciences des planètes qu'aux néophytes et savent ravir petits et grands. Alors n'hésitez plus, soyez curieux !

Programme complet sur : www.lesastronomades.fr

Renseignements et réservations : **Emmanuelle FERRÉOL** - 04 75 94 36 58 - lesastronomades@cdcba.fr

Bénévole : une autre façon de faire l'Ardèche Run



La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas soutient une toute nouvelle manifestation sportive : l'Ardèche Run, qui aura lieu le 24 septembre prochain.

Semi-marathon atypique entre Aubenas et Antraïgues, la course connaît déjà un succès remarquable : on compte plusieurs centaines d'inscrits, venus de toute la France.

Mais peut-être aimeriez-vous participer à l'événement autrement qu'en courant ?

Être bénévole, c'est une autre façon de faire l'Ardèche Run.

Envie de rejoindre l'organisation ? Vous pouvez vivre l'Ardèche Run de l'intérieur, en devenant bénévole sur Aubenas, Vals, Genestelle ou Antraïgues...

C'est très simple : inscription en ligne sur ardeche-run.com, ou par téléphone au 06 95 50 20 21.

En plus des cadeaux réservés aux bénévoles, vous aurez le plaisir de contribuer à la réussite d'un bel événement !



Enfance et jeunesse

Présentation des multi-accueils

Depuis la fusion, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) poursuit son implication auprès des crèches aussi appelées multi-accueils. Elle a ainsi repris dans la continuité la gestion directe du multi-accueil des Mini-pouces à Aubenas. Elle accompagne et finance les structures gestionnaires des 8 autres multi-accueils afin d'offrir aux enfants et aux familles un accueil de qualité.

Vous trouverez ci-dessous une carte d'identité vous donnant un aperçu des 9 multi-accueils du territoire qui rassemblent 225 places de gardes collectives.



Multi-accueil Les Petits Déboulonnés à Saint-Michel-de-Boulogne :

Nombre de salariées : 4

Nombre de places : 10 (dont 2 entreprises)

Gestionnaire : Société Coopérative d'intérêt collectif de la Crèche de la Roche de Gourdon.

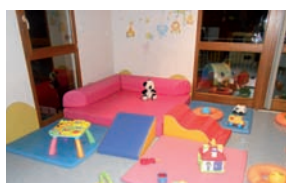


Multi-accueil Les Coccinelles à Aubenas :

Nombre de salariés : 19

Nombre de places : 40 (dont 26 entreprises)

Gestionnaire : Association ADSEA



Multi-accueil Les Pandas à Saint-Privat :

Nombre de salariés : 10

Nombre de places : 25

Gestionnaire : Association ADSEA



Multi-accueil Les Babelous à Labégude :

Nombre de salariés : 7

Nombre de places : 18

Gestionnaire : Association ADSEA



Multi-accueils Baby Vinobre à Saint-Etienne-de-Fontbellon :

Nombre de salariés : 15

Nombre de places : 30

Gestionnaire : Association parentale Baby Vinobre



Multi-accueils Les Petits Loups à Vals-les-Bains :

Nombre de salariés : 9

Nombre de places : 22

Gestionnaire : Association parentale les Petits Loups

Enfance et jeunesse



Multi-accueil Baby Vinobre à Lachapelle-sous-Aubenas :

Nombre de salariés : 13

Nombre de places : 28

Gestionnaire : Association parentale Baby Vinobre



Multi-accueil les Calinoux à Saint-Andéol-de-Vals :

Nombre de salariés : 3

Nombre de places : 10

Gestionnaire : Association parentale les petits loups



Zoom sur le multi-accueil des Mini-pouces

Depuis le 1^{er} septembre 2016, le multi-accueil est géré directement par la CCBA. Les priorités éducatives sont : le respect des rythmes de l'enfant et l'accompagnement vers l'autonomie. De plus, l'équipe souhaite fortement impliquer les familles dans la vie de la crèche et pour cela elle met en place :

- Un café des parents 2 fois par mois (rencontre parents/professionnels autour de thèmes liés à la petite enfance)
- Une réunion de rentrée équipe/familles qui permet un accueil convivial des nouvelles familles
- Un spectacle de Noël réalisé par les parents accompagnés par l'équipe
- Des activités réalisées par les parents au sein de la crèche (pâtisserie, maquillage...) et des accompagnements de sorties (piscine, médiathèque, ludothèque, forêt, ferme...).



Les Mini-pouces en chiffres

40 places

19 salariés

Afin de faciliter la vie des familles, un Guichet Unique appelé PIAPE (Pôle Info Accueil Petite Enfance) rassemble l'information sur tous les modes de gardes.

Places en crèches, assistantes maternelles, garde à domicile... contactez le PIAPE au 04 75 35 82 37 ou 06 84 37 93 49 - piape.csc@gmail.com.

Le PIAPE est géré par le Centre Socioculturel Le Palabre, 6 rue Albert Seibel à Aubenas (07200).

Accueil de Loisirs « itinérant » 4-11 ans - vacances d'été



Pendant les vacances d'été l'ALSH a lieu :

- Du vendredi 7 juillet au vendredi 4 août 2017, sur la commune de Saint-Privat
- Du lundi 10 juillet au vendredi 11 août 2017, sur la commune de Lachapelle-sous-Aubenas

Contact : Centre Socio Culturel Le Palabre - Rue Albert Seibel - 07200 Aubenas

04 75 35 28 73 ou 04 75 35 00 73 - secretariatej.csc@gmail.com - www.csc-lepalabre.com



Tourisme

La compétence tourisme

La compétence tourisme figurait dans les statuts des deux anciennes Communautés de Communes du Vinobre et du Pays d'Aubenas-Vals.

Il s'agit donc pour la nouvelle Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) de ne procéder qu'à des ajustements en matière de politique touristique.

De la même manière, l'Office de Tourisme du Pays d'Aubenas-Vals-Antraigues étend ses actions à l'ensemble des communes du nouveau territoire.

Quelle articulation entre la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas et l'Office de Tourisme ?

Concrètement on peut dire que la CCBA définit la politique générale du tourisme, intervient sur des actions structurantes adressées au public local et touristique. Elle vient en appui technique aux projets de ses communes membres et répond aux sollicitations de l'Office de Tourisme pour la mise en place de projets, d'actions et de supports nécessaires au développement touristique.

L'Office de Tourisme, de son côté, valorise le territoire, ses sites, ses hébergements, ses prestataires. Il est en charge de la promotion touristique, assure la communication de la destination, accompagne et anime le réseau des acteurs touristiques locaux. La commercialisation de certains produits ou d'activités lui incombe également.

Sur le plan financier, la CCBA contribue au fonctionnement et aux actions de l'Office de Tourisme Intercommunal à hauteur de 608 000 euros par an.

L'exemple de la randonnée



La communauté de communes assure l'entretien, le balisage et la signalétique des chemins de randonnée. Elle modifie les tracés en cas de problème et crée de nouveaux sentiers.

Elle travaille en collaboration avec l'Office de Tourisme pour l'édition des topoguides (supports papier ou téléchargements sur internet avec vidéo) afin de connaître les besoins en la matière : le nombre de brochures à éditer par exemple.

L'Office de Tourisme assure ensuite la promotion et la vente de ces topoguides.

Contact : service tourisme de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas
Emmanuelle FERRÉOL - 04 75 94 36 58 - e.ferreol@cdcba.fr

L'office de tourisme : votre conseiller loisirs



On pourrait croire que l'Office de Tourisme est dédié à l'information des vacanciers... mais c'est aussi un lieu de conseil pour la population locale.

En effet, l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubenas-Vals-Antraïgues remplit plusieurs missions de proximité au service des habitants du bassin albenassien. Ce sont des services parfois méconnus de la population et pourtant si riches en informations. L'Office de Tourisme est là pour répondre aux demandes personnalisées de chacun, visiteur extérieur comme ardéchois.

L'Office de Tourisme du Pays d'Aubenas-Vals-Antraïgues est le centre de ressources pour les loisirs, les commerces et pour l'agenda des manifestations et animations. Alors on vous donne rendez-vous dans nos locaux pour plus de nouveautés, de découvertes et vous aider à préparer le séjour de vos proches !

Parce que nous sommes tous des hôtes « accueillants »

Hébergeurs, prestataires d'activités, commerçants, boulangers, collectivités ou tout simplement habitants locaux, nous sommes tous des hôtes par nature. Alors oui, notre comportement et notre attitude ne sont pas toujours en adéquation avec les espérances des visiteurs. Parfois on s'impatiente en pestant un peu derrière les touristes qui cherchent leur chemin ou profitent de la vue....

Mais parce qu'aujourd'hui le vacancier veut vivre une expérience lorsqu'il voyage, la qualité de l'accueil général est primordiale. Et les risques d'un manque de qualité sont forts ! Le tourisme chez nous est synonyme de création d'emplois. Il permet une mobilisation des collectivités et un développement fort de l'activité économique.

Notre attitude et notre volonté doivent confirmer l'attractivité du territoire et l'image que s'en fait le visiteur. Alors soyons tous des hôtes « accueillants » pour véhiculer l'image d'une destination solaire, conviviale, rocambolesque et pour que tous les visiteurs soient « Émerveillés par l'Ardèche ».

Avec ses 12 conseillers en séjour, l'équipe d'accueil de l'Office de Tourisme d'Aubenas-Vals-Antraïgues est plus qu'O-PE-RA-TION-NELLE !

Déjà installée et prête pour une nouvelle saison pleine d'enthousiasme et de nouvelles rencontres !

Contact : Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubenas-Vals-Antraïgues

Tél : 04 75 89 02 03 - contact@aubenasvals.com

www.aubenasvals.com - Facebook/[ardeche.secrete](https://www.facebook.com/ardeche.secrete)

Pôle Seniors

Réouverture et nouvelle animatrice



Le Pôle seniors a réouvert ses portes depuis début avril. Anna Hirt est la nouvelle animatrice par intérim. Elle vous accueille le mardi de 9h à 12h ainsi que les mercredi et jeudi de 13h30 à 17h.

Le Pôle Seniors centralise les informations concernant la vie des seniors : activités sportives, culturelles, artistiques, services médico-sociaux, ateliers prévention santé, établissements de soins, familles d'accueil, aide aux aidants, logements, transports...

Contact : Anna HIRT, animatrice : 04 75 36 85 17 - poleseniors@cdcba.fr

Zoom sur deux associations, partenaires du Pôle Séniors



L'association « Autour de la lecture »

L'association « Autour de la lecture » propose aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer un portage de livres, des lectures à haute voix, des échanges et des rencontres autour du livre, à domicile ou en établissement. L'association avec ses 22 bénévoles bénéficie du soutien des bibliothèques municipales, de la Médiathèque intercommunale Jean FERRAT et du Pôle Seniors (siège social de l'association).

En favorisant l'accès aux livres, l'association offre aux personnes empêchées le plaisir de la lecture, la joie de voir venir à elles les livres, accompagnés du lecteur bénévole. Le portage de livres s'organise toutes les 3 semaines. L'association organise aussi des lectures à haute voix en établissement. Ces services sont gratuits.

Pour plus de renseignements ou pour devenir bénévole, contactez : le 06 81 62 00 47 ou le 06 76 04 50 05. Vous pouvez également envoyer un mail à : autourdelalecture@gmail.com.

L'association « Mot à Mot »

Cela fait plus de vingt ans que l'association Mot à Mot, grâce aux interventions quotidiennes de l'écrivain public Éric ZAMORA, aide les publics dans leurs démarches administratives.

Cette association propose également des ateliers pour connaître l'origine des locutions et drôles d'expressions. D'où viennent « rester comme un rond de flan », « la fin des haricots », et bien d'autres expressions qui ont traversé les siècles et sont encore utilisées ?

Ces ateliers sont gratuits et organisés sur différentes communes, en fonction de la demande.

Pour y participer, contactez le Pôle Seniors intercommunal.

À noter dans vos agendas : la Fête de l'été des seniors du 4 juillet

Le mardi 4 juillet aura lieu la Fête de l'été des seniors. L'événement se tiendra à l'Espace Deydier à Ucel dès 11 heures. Au programme : apéritif et pique-nique partagé (chacun apporte à manger et à boire), des animations et de la convivialité !

Renseignements auprès du Pôle Seniors intercommunal au : 04 75 36 85 17 ou du Pôle de services d'Aubenas au : 04 75 35 87 10.

Recevez la newsletter du Pôle Seniors !

Le Pôle Seniors élabore une lettre d'information qui répertorie des événements à venir près de chez vous. Si vous souhaitez la recevoir, prenez contact avec l'animatrice du Pôle Seniors.

Territoire à Energie POSitive

Dossier spécial

TEPOS : en route pour la transition énergétique

Votée le 22 juillet 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte vise à renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France, à préserver la santé humaine et l'environnement, et à lutter contre le changement climatique.

L'objectif de la loi, à l'horizon 2030, est de réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre et de porter à 32% la part des énergies renouvelables.

Pour atteindre ces objectifs, les collectivités ont un rôle majeur à jouer. La Communauté de

Communes du Bassin d'Aubenas est un Territoire à Énergie Positive (TEPOS) labellisé TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte), le 11 octobre 2016, par le Ministère de l'Environnement de l'Énergie et de la Mer.

Celui-ci lui apporte un soutien financier de 2 000 000 euros pour mettre en œuvre son programme d'actions sur les thématiques de l'habitat et du logement en faveur de la rénovation énergétique, des économies d'énergies, de la mobilité pour réduire les émissions de CO₂, de la réduction des déchets.

TEPOS en 3 questions

Qu'est-ce qu'un territoire à énergie positive ?

C'est un territoire où les collectivités s'engagent à réduire les besoins en énergie et à produire et utiliser des énergies renouvelables. La collectivité propose des actions sur son territoire :

- Réduire la consommation d'énergie en réalisant des travaux d'isolation, en modernisant l'éclairage public ou en engageant des actions pour les particuliers
- Diminuer les pollutions en incitant au covoiturage, en développant les transports collectifs, en favorisant l'utilisation de véhicules propres
- Favoriser le développement des énergies renouvelables en posant des panneaux photovoltaïques sur les équipements publics
- Inciter à la réduction des déchets
- Favoriser l'éducation à l'environnement en sensibilisant les enfants dans les écoles (coins nature)
- Préserver la faune et la flore.

Quels sont les enjeux pour la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas ?

- Des enjeux climatiques et de protection de l'environnement local : toutes les actions permettront à long terme de diminuer la pollution et de ne consommer que de l'énergie

produite localement. Les actions menées doivent contribuer à diminuer les gaz à effet de serre.

- Des enjeux économiques locaux et de développement rural avec la création d'emplois dans le domaine du bâtiment, des énergies renouvelables, des économies d'énergie, de la gestion des déchets et du recyclage
- Des enjeux au niveau du bien-être physique et maintien d'une vie saine : pratique de différents sports sur la voie verte (marche, vélo, course à pied) et incitation à une meilleure alimentation des familles en développant les circuits courts permettant de consommer des produits locaux.
- Des enjeux familiaux et sociétaux : mieux vivre en harmonie avec la nature, lutter contre la précarité énergétique et favoriser une cohésion sociale.

Comment cela se concrétise-t-il sur notre territoire ?

Pour se donner les ambitions d'un territoire à énergie positive, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas lance des actions ayant un impact sur les économies d'énergies, la production d'énergies renouvelables, la réduction des déchets, la mobilité douce.



Territoire à Energie POSitive

Dossier spécial

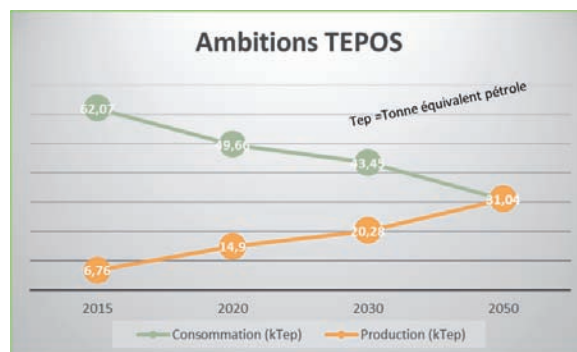
Des actions et des projets

TEPOS

Territoire à Energie POSitive

Objectif : à l'horizon 2050

Équilibre entre production d'énergie renouvelable et consommation d'énergie



Pour atteindre ces objectifs : des actions concrètes pour les habitants
Faire des économies d'énergies...



... En faisant des travaux

La CCBA finance vos travaux d'isolation en fonction du montant total des travaux, une aide peut vous être proposée. Elle est plafonnée à :

- 1000 euros pour l'isolation de la toiture
- 1000 euros pour l'isolation des murs
- 2800 euros pour un bouquet de travaux (2 postes de travaux)
- 200 euros pour le changement des fenêtres

Les travaux doivent être réalisés par un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) avec des matériaux garantissant un niveau de performance d'isolation thermique élevée.



... En changeant son éclairage

La CCBA a distribué des kits d'ampoules LED à toutes ses communes membres pour les ménages à faibles revenus.

Pour les obtenir, il vous suffit :

- De vous munir de votre revenu fiscal de référence
 - De vous rendre dans votre mairie ou auprès du CCAS si vous habitez Aubenas
 - De ramener vos vieilles ampoules à la déchetterie.
- 2 ampoules LED vous seront alors offertes.

Territoire à Energie POSitive

Dossier spécial

Produire et utiliser des énergies renouvelables



La CCBA finance les dispositifs utilisant les énergies renouvelables :

- 2000 euros si vous installez des panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation
- 1000 euros pour l'installation de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage
- 1000 euros si vous remplacez votre chauffage par un système de chauffage au bois plaquettes ou granulés
- 500 euros si vous choisissez le chauffage bois bûche.

Les travaux doivent être réalisés par un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Réduire ses déchets ...



... En adoptant des poules

La CCBA offre 2 poules aux habitants du territoire sous conditions. 100 poules ont déjà trouvé leur famille d'accueil.

Mais une centaine de poules attendent encore d'être adoptées. Alors n'hésitez plus, tentez l'expérience !



Le 12 Avril dernier Mlle MATHIEU a adopté deux poules.

« Je vais les appeler kirikou et poulette »

**Le saviez-vous ?
Une poule consomme jusqu'à 150 kilos de déchets par an.**



... En installant un broyeur

C'est quoi un broyeur ?

Si vous n'avez pas de place pour adopter des poules, vous pouvez toujours installer un broyeur d'évier, la CCBA vous aide à hauteur de 120 euros pour son acquisition.

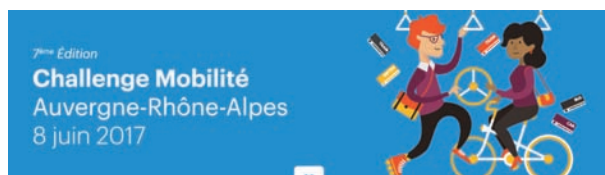
C'est facile, vous l'installez sous votre évier, vous le raccordez à votre évacuation d'eaux usées. Vous pouvez broyer les déchets alimentaires et même les petits coquillages. Le dispositif est compatible avec une fosse septique.



Territoire à Energie POSitive

Dossier spécial

Challenge mobilité



Le 8 juin dernier a eu lieu le challenge mobilité, une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'ADEME.

Ce jour-là, les agents communaux et intercommunaux ont participé à ce challenge. L'objectif était de se rendre au travail autrement : à vélo, en covoiturage, en transport en commun ou à pied.

Plus de renseignements sur :

challengemobilite.auvergnerrhonealpes.eu

Trophées des déchets

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas lance le trophée des déchets auprès des scolaires du territoire.

Objectif : sensibiliser à la gestion des déchets le jeune public du territoire, autour du tri, du recyclage, du gaspillage alimentaire.

Une information sera envoyée auprès des directeurs d'établissement avant la fin de l'année scolaire, les classes souhaitant participer pourront s'inscrire dès la rentrée, en septembre.

En jeu, un temps de restitution avec spectacle et distribution de lots ainsi qu'une sortie scolaire pour chaque classe gagnante sur le thème de la biodiversité.

Journée événement : Menu filière courte

Le 15 juin dernier, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas et l'ensemble des restaurants scolaires volontaires du territoire ont proposé aux élèves un menu filière courte 100% Ardèche. 18 communes et 21 écoles du territoire ont participé à l'opération. Au total près de 4 000 repas ont été servis sous la forme d'un menu unique. La CCBA tient à remercier les participants à l'opération.

L'objectif était de rapprocher les jeunes consommateurs des producteurs locaux.

Cette journée événement s'est inscrite dans le cadre de la quinzaine de « l'Ardèche s'invite au Menu » proposée par Ardèche le Goût et en partenariat avec la CCBA. Pendant cette période, 15 restaurants ont proposé un menu spécifique ardéchois.



Contact

Sandra RICHARD - Service énergie : 04 28 91 00 69 - energie@cdcba.fr

Nos partenaires financiers



Économie

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) renforce la compétence obligatoire de développement économique des communautés de communes. Désormais, la communauté de communes est compétente en matière d'aides économiques, de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de zones d'activités, de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Depuis janvier 2017, la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA), issue de la fusion des Communautés de Communes du Pays d'Aubenas-Vals et du Vinobre, s'est dotée d'une nouvelle commission développement économique artisanat, commerce et agriculture.

Les élus qui composent cette commission et son Vice-Président, Monsieur Patrick LAVIALLE, travaillent depuis le début de l'année sur ces thématiques.

Les zones d'activités



La CCBA compte environ 16 000 emplois sur son territoire et gère en propre 18 zones d'activités économiques (dont 5 en projet) qui lui permettent d'accueillir et d'installer des entreprises et de maintenir ainsi un taux d'activité important.

Des terrains sont encore disponibles à la vente sur les zones d'activités d'Aubenas, de Lavedieu et de Saint-Etienne-de-Boulogne.

Pour plus de renseignements sur ces terrains, sur les bâtiments mis en vente ou en location, ou encore sur les projets à venir, contactez le service économie de la CCBA :

Lucie FARGIER, agent de développement - 04 75 35 88 45 - l.fargier@cdcba.fr

Valérie CHANÉAC, Responsable du Pôle Aménagement - Économie - Urbanisme

04 75 35 88 45 - v.chaneac@cdcba.fr

Les pépinières d'entreprises



La CCBA est aussi propriétaire de la pépinière d'entreprises l'Espéridou située à Lachapelle-sous-Aubenas.

Grâce à une offre immobilière attractive, couplée à un accompagnement personnalisé, les pépinières favorisent la création d'entreprises en Ardèche méridionale.

L'offre de la pépinière permet aux entrepreneurs de bénéficier :

- De locaux adaptés à loyer modéré (bureaux et/ou ateliers) pour une durée de 4 ans
- D'un accompagnement personnalisé du créateur d'entreprise par l'octroi de conseils et d'appuis pour le bon développement de son activité
- De services mutualisés (accueil commun, salle de réunions, espace de services, cafétéria...) dans un environnement composé d'autres créateurs d'entreprises.

Vous avez un projet de création ou de reprise d'activité ?

Contactez Guillaume GRASSET, responsable des pépinières d'entreprises :

06 09 23 39 79 - guillaume.grasset@pays-ardeche-meridionale.net

Plus d'informations sont également disponibles sur www.lespelidou.fr (pépinière située à Lachapelle-sous-Aubenas) et sur www.faisceau-sud.fr (pépinière située au Teil).



Habitat

Programme Local de l'Habitat, une politique jeune mais ambitieuse !

Répondre aux besoins en logement qui s'expriment

Parce que la taille des ménages diminue sur notre territoire (2,13 personnes en 2013 contre 2,45 en 1990) et qu'il y a donc de moins en moins de personnes par logement, parce que le parc de logement a besoin de se renouveler (résorption de l'habitat insalubre, démolition, remise sur le marché de logement vacant...) et parce qu'il faut pouvoir répondre aux besoins des nouveaux ménages, le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CCBA) a pour objectif de répondre aux besoins actuels et d'anticiper ceux du futur.

Ainsi, depuis 3 ans, la CCBA œuvre pour mettre en place tous les outils nécessaires visant à relever les enjeux identifiés. Elle y consacre un budget annuel de 230 000 euros en moyenne. Début 2017, une nouvelle commission dédiée à l'Habitat a été mise en place. Cette commission est présidée par Monsieur Dominique RECCHIA, élu en charge du PLH, de l'OPAH-RU et des gens du voyage.

Encadrer le développement et maîtriser le foncier

Les documents d'urbanisme des communes doivent être compatibles avec le Programme Local de l'Habitat afin de transposer ses objectifs en termes de nombre de logements à produire, de forme urbaine plus ou moins dense, ou encore de réduction des superficies des terrains consommés.

La CCBA soutient donc financièrement et techniquement ses communes membres pour les aider à réviser ou à élaborer leur Plan Local d'Urbanisme ou carte communale.

Le but n'est pas d'œuvrer dans la rigueur imposée par les différentes lois mais bien de réfléchir à la capacité du territoire à supporter la croissance démographique projetée à court et moyen terme.

L'intervention sur le bâti ancien : une OPAH-RU pour 5 ans



Depuis juin 2016, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est en cours sur le territoire intercommunal (20 communes concernées sur 29*).

D'un montant prévisionnel de **5 547 000 euros**, elle est cofinancée par l'Agence Nationale de l'Habitat, l'État, la CCBA, les communes d'Aubenas et de Vals-les-Bains et la Caisse des Dépôts. D'une durée de 5 ans elle prendra fin en mai 2021.

Les propriétaires (bailleurs, occupants et primo-accédants) peuvent solliciter des **aides** pour rénover leur(s) logement(s)** directement auprès de la CCBA, en vue de travaux concernant notamment l'amélioration énergétique, la réhabilitation d'un logement dégradé voire vacant, l'adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie...

Si vous n'avez pas commencé vos travaux, vous pouvez **contacter l'animatrice Anna FUCHS** lors des permanences téléphoniques qui ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 au **06 45 67 04 82**

* Les 9 autres communes hors secteur OPAH-RU sont dites en secteur diffus. Les propriétaires restent toutefois éligibles aux aides de droit commun.

**Les aides ne sont pas acquises de droit et sont soumises à conditions de ressources pour les propriétaires occupants, et sous réserve de conventionnement social pour les propriétaires bailleurs.

Habitat

Répondre aux besoins en logements sociaux

À ce jour, la CCBA soutient 3 programmes d'ADIS SA HLM : La Châtaigneraie II à Labégude, la Résidence du Canal à Vals-les-Bains et La Pailhouse à Aubenas.



Afin de favoriser l'émergence de nouveaux programmes et d'aider financièrement les bailleurs sociaux à réaliser des opérations de logements sociaux et/ou d'accession sociale, la CCBA a acté une enveloppe de 586 100 euros sur la durée du PLH.

Les subventions sont octroyées dans le cadre d'un règlement financier consultable sur notre site internet.

À ce jour, la CCBA soutient 3 programmes d'ADIS SA HLM : La Châtaigneraie II à Labégude, la Résidence du Canal à Vals-les-Bains et La Pailhouse à Aubenas.

La CCBA reste attentive à ce que les programmes envisagés soient adaptés à la demande locale en terme de typologie, superficie, montant des loyers...

Pour toutes demandes de logement social, rendez-vous sur : www.demande-logement-social.gouv.fr

Des logements publics qui se rénovent

L'amélioration de la performance énergétique et l'adaptation au handicap / perte d'autonomie étant des enjeux prédominants sur le territoire, la CCBA et ses partenaires (Département, Région, Etat...) soutiennent la rénovation des logements communaux.

En 2016, la CCBA a octroyé dans le cadre du PLH des aides aux communes de Laviolle et d'Aizac pour la rénovation de 4 logements.

Garantir la mixité sociale et répondre aux besoins de tous les ménages

À travers cet outil de programmation, notre intercommunalité entend aussi répondre aux besoins spécifiques de certains ménages (jeunes, travailleurs saisonniers, personnes âgées...) et aux personnes les plus en difficulté en garantissant l'accès à des logements aux loyers et typologies adaptés.

Elle cofinance en ce sens un certain nombre d'actions comme la Maison de la Saisonnalité portée par la Mission Locale ou encore la création de logements très sociaux.

Enfin, la CCBA a eu l'obligation en 2016 de mettre en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL). Regroupant de nombreux partenaires œuvrant dans le champ du logement, cette instance devra définir la mise en œuvre d'une politique d'attribution des logements sociaux.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas rubrique Habitat

Contact : Camille MOREAU, chargée de missions Habitat / Agenda21.

Du côté de la Médiathèque...

Retour sur événement



11^{ème} Carrefour Européen du 9^{ème} Art et de l'Image

Chaque année, fin mai, le Service Culturel de la Ville d'Aubenas et la Médiathèque Intercommunale Jean FERRAT organisent un festival BD où une trentaine d'auteurs sont invités à dédicacer leurs BD et à rencontrer les passionnés.

Plus d'informations sur : www.aubenasbdimage.com

Fabrice PARME dans les écoles

Fabrice PARME, l'auteur de « La famille Pirate », d' « Astrid BROMURE » et du « Roi Catastrophe » a partagé sa passion du dessin avec près de 400 élèves répartis sur la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.



Du 10 au 14 avril, en préambule du 11^{ème} Carrefour Européen du 9^{ème} Art et de l'Image, la Médiathèque Intercommunale Jean FERRAT avait choisi d'inviter l'auteur de BD Fabrice PARME, pour animer une semaine d'ateliers scolaires, du primaire au collège.

Fabrice PARME, l'auteur de « La famille Pirate », d' « Astrid Bromure » et du « Roi Catastrophe » a partagé sa passion du dessin avec près de 400 élèves répartis sur la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas.

Au total, plus de 1300 élèves ont participé aux rendez-vous autour de la BD organisés par la Médiathèque Jean Ferrat durant l'année scolaire.

Les bibliothèques d'Antraigues, de Vals-les-Bains et de Vesseaux se sont associées à l'événement en accueillant des classes sur ce thème et en recevant l'auteur.

Florence CESTAC, invitée d'honneur du Carrefour BD



Cette année, Florence CESTAC, seule femme à avoir remporté le Grand Prix d'Angoulême, auteur du « Démon de midi » adapté au théâtre et au cinéma a réalisé l'affiche.

L'exposition d'une cinquantaine de ses œuvres originales à la Médiathèque a rencontré un vif succès et le public a pu rencontrer cette dessinatrice haute en couleurs, au style « gros nez » inimitable, lors d'une rencontre animée par le directeur artistique du festival, Laurent TURPIN.

Les prochains rendez-vous de la Médiathèque



Du 30 juin au 6 septembre

Exposition : La ligne de partage des eaux

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

Sélection d'œuvres d'art contemporain en résonance avec la ligne de partage des eaux.



Vendredi 7 juillet à 12h30

Une sieste littéraire... et ça repart ! : « Méditations sur la vie »

Profitez de votre pause déjeuner pour venir vous détendre en écoutant de la musique et de la littérature.

Une séance supplémentaire est programmée samedi 22 juillet à 15h00, à Mercuer, dans le cadre des AstroNomades.



Mardi 11 juillet à 14h30

Atelier d'arts plastiques enfants : La ligne de partage des eaux

Un voyage itinérant à travers la ligne de partage des eaux et les paysages où les artistes en herbe devront réaliser une fresque à l'aquarelle (en extérieur).

Enfants à partir de 6 ans. Inscriptions en section jeunesse.



Jeudi 20 juillet de 15h00 à 18h00

« Partir en Livre » : La grande fête du livre pour la jeunesse

Les bibliothèques du Bassin d'Aubenas s'associent pour une grande fête autour du livre jeunesse dans le Parc de Vals les Bains

> Des lectures partagées

> Un atelier d'arts plastiques à la manière de MUNARI, pour découvrir la beauté cachée des légumes

> Et plein d'autres animations ludiques autour de la littérature jeunesse...



Vendredi 21 juillet à 18h00

Conférence : La ligne de partage des eaux - Une histoire artistique

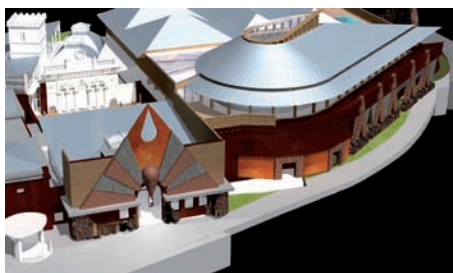
La ligne de partage des eaux a inspiré le parcours artistique qui porte son nom. De part et d'autre de cette ligne, des œuvres ont été spécifiquement imaginées par des artistes de grand renom à l'invitation de David MOINARD, directeur artistique. Découvrez avec lui cette aventure humaine et artistique. Une proposition du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Programme complet sur : www.bm-aubenas.fr

Fermeture de la Médiathèque du 1^{er} au 15 août.

En bref

Des nouvelles des thermes de Vals-les-Bains



Encouragés par les résultats des études médicales et la fréquentation en hausse, la commune de Vals-les-Bains, le Syndicat Intercommunal pour le Thermalisme et l'Environnement, en accord avec le gestionnaire, ont décidé d'investir fortement pour moderniser l'établissement et augmenter ses capacités.

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas accompagne le projet des thermes.

Elle a financé une partie de l'étude médicale en cours sur le soin complémentaire des rhumatismes à Vals-les-Bains, et soutient le projet en cautionnant une partie de ses emprunts bancaires.

Près de 12 millions d'euros vont être investis à partir de l'automne en 3 ans sans fermeture de l'établissement. Ces derniers auront un impact très important sur l'activité du site mais aussi du bassin, sur l'emploi direct et indirect. Pour information les 3 établissements thermaux ardéchois emploient déjà 240 personnes pour 119 équivalents temps pleins.

« Au cours de ces 10 dernières années, un travail considérable a été réalisé pour accroître et sécuriser la ressource en eau et démontrer l'efficacité des soins thermaux. Ce travail permet d'envisager de nouveaux investissements à Vals-les-Bains et à Neyrac, qui devraient être soutenus par le Conseil Régional, l'État mais aussi par les communautés de communes et le Conseil départemental. La mobilisation de tous les partenaires financiers à juste niveau devrait permettre de concrétiser ces réalisations dès la fin 2017. À la clé, c'est la création de 40 emplois directs ainsi que 75 000 nouvelles nuitées touristiques sur le territoire », rappelait Jean-Claude FLORY. Une bonne nouvelle pour l'emploi dans le bassin d'Aubenas !

À propos de la taxe de séjour



La taxe de séjour permet aux communes de financer les dépenses liées à la fréquentation touristique. Sur le territoire du bassin d'Aubenas, c'est la communauté de communes qui la perçoit pour le compte des communes.

Elle est reversée pour 90% à l'Office de tourisme et pour 10% au Département de l'Ardèche pour financer :

- L'édition des brochures touristiques
- Le développement du tourisme par filières et l'accompagnement des professionnels
- Le développement d'une stratégie de communication dans les médias et sur les réseaux sociaux
- L'augmentation des retombées économiques liées à l'activité touristique.

Les vacanciers séjournant sur le territoire du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année règlent la taxe de séjour aux hébergeurs touristiques qui la reversent ensuite à la communauté de communes. L'ensemble des informations relatives à la taxe de séjour sur le territoire (tarifs, obligations des hébergeurs, dates de reversement, délibérations et documents utiles, etc...) se trouve sur le site <https://bassindaubenas.taxesejour.fr>

Pour tout renseignement complémentaire, notre équipe reste à disposition au 04 75 94 07 82 ou par mail : bassindaubenas@taxesejour.fr

Nouvel élu communautaire

Monsieur Joël DURIEU a remplacé Monsieur Jean-Yves MEYER en tant que délégué communautaire titulaire sur la commune d'Aubenas.

Côté voie verte



La fusion des Communautés de Communes du Vinobre et du Pays d'Aubenas-Vals ouvre des perspectives et permet d'envisager les projets en grand : ainsi en est-il du projet de voie verte et de voie douce.

Chacune de leur côté, les 2 anciennes communautés de communes avaient mené des études de faisabilité pour définir des tracés de voies cyclables reliant Vals-les-Bains à la voie verte des Gorges de l'Ardèche.

Aussi, après la réalisation d'1,7 km de voie entre le quartier la Temple et Pont d'Aubenas ainsi qu'une boucle de 800 mètres à Ucel, le prolongement par Saint-Privat est d'ores et déjà acté. La jonction avec les Gorges de l'Ardèche par Vogüé est également envisagée.

Cette réflexion sur l'extension du réseau des voies vertes et du développement des modes de transports doux est confortée par l'obtention du label « Territoire à Énergie POSitive ».

Dans ce cadre, la CCBA, soutient les communes qui souhaitent se raccorder à cet itinéraire et densifier l'offre sur leur propre territoire. Elle a notamment lancé une étude avec le cabinet ITEM sur les déplacements doux de niveau communal. Cette étude permettra à chaque commune de favoriser les itinéraires sécurisés pour des déplacements à vélo ou à pied.

Monsieur Louis BUFFET, Président de la CCBA et Monsieur Jean-Claude FLORY, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et du développement touristique, précisent que la CCBA doit maintenant travailler à un programme de définition des priorités et à une estimation budgétaire pour concrétiser le linéaire principal de voies cyclables d'environ 30 kilomètres sur le territoire.

Des perspectives seront par exemple à étudier pour créer un linéaire depuis Vals-les-Bains afin de raccorder Lalevade par l'ancienne voie ferrée d'Arlix. Le but est de présenter un dossier dans les prochains mois aux services de l'État et de la Région pour un financement au titre du Contrat de Plan État-Région.

Un Mois de la Randonnée dynamique et convivial



La CCBA a repris le flambeau de la Communauté de Communes du Vinobre pour maintenir et organiser une fête de la randonnée le 21 mai dernier à Vinezac.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du Mois de la Randonnée en Cévennes d'Ardèche mené en partenariat avec les Communautés de Communes de Beaume-Drobie, de Val de Ligne et l'association « Découvrir en marchant des Vans ». Chacune propose sur un week-end du mois de mai, une fête sur une des communes de son territoire.

À Vinezac, la fête a connu le succès grâce à la mobilisation de l'équipe municipale, des services de la CCBA et à des partenaires très

impliqués. Ainsi, ce sont 270 personnes qui ont randonné à pied, à cheval, de manière sportive, en écoutant des contes ou en découvrant le patrimoine Vinezacois.

Forte motivation également pour s'initier aux vélos électriques, à la marche nordique, à la course d'orientation ou au skike, (ski courts sur roues permettant aux skieurs de fonds de s'entraîner sur route).

Le vide-grenier organisé par le sou des écoles laïques et la participation des restaurants et commerces de la commune ont contribué à une journée placée sous le signe de la convivialité. Accompagnateurs et visiteurs étaient ravis ! Un grand merci aux bénévoles : SAVA de Saint-Andéol-de-Vals, Les Randonneurs Vivarois, les Raidlinks, Sauvegarder pour transmettre, Patrick GAESSLER, Zoom photo et à nos prestataires...

Fonds local : les nouveautés de la MÉDIATHÈQUE JEAN FERRAT

Dans chacune de nos lettres, découvrez une sélection d'ouvrages locaux proposés par la Médiathèque intercommunale Jean FERRAT

Coup de cœur



Pauvretés, précarités, exclusions : dossier 2016 / Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion en Rhône-Alpes - Lyon : MRIE, 2016 - 406 pages

Résumé : La Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion a pour but premier de soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Auvergne-Rhône-Alpes, au travers notamment d'une fonction d'observation et de veille, de développement de la connaissance. En ce sens, elle établit chaque année un dossier qui regroupe des contributions diverses émanant d'administrations, de statisticiens, d'acteurs de terrain, de chercheurs, ainsi que des personnes concernées.

Notre avis : Ce dossier 2016 éclaire de façon très documentée les phénomènes de pauvreté, de précarité et d'exclusion dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un état des lieux socio-économique est tout d'abord établi à partir de statistiques régionales, avant d'entrer très largement au cœur des enjeux de pauvreté (logement, ressources, emploi, accès aux droits, action sociale, protection de l'enfance,...), par le biais d'analyses approfondies, de dispositifs, d'enquêtes sur le terrain, de témoignages, d'initiatives... Ainsi, si l'assemblage des régions Auvergne et Rhône-Alpes accentue fortement les inégalités territoriales (l'ancienne Auvergne étant plus durement touchée par la pauvreté que l'ancienne région Rhône-Alpes, davantage préservée et diversifiée), ce rapport de la MRIE met en lumière une amélioration par rapport aux années antérieures, éclaircie qui ne semble pourtant pas encore profiter aux habitants en situation de pauvreté. Espérons que le prochain dossier nous informera du contraire. Cote : V 362.5 MIS



Chalap, une utopie cévenole, 1970-2013 / réalisé par Antoine PAGE - Paris : La maison du directeur, 2015 - 2 DVD

Résumé : À la fin des années 1960, plusieurs couples de jeunes adultes investissent un village abandonné dans la région des Cévennes. Sous l'influence des mouvements de Mai 68, ces citadins ont décidé de fuir la ville pour s'installer en zone rurale. Ils n'ont qu'un rêve : s'isoler pour s'inventer une existence différente et vivre en harmonie avec la nature. Leur Eldorado sera le village de Chalap. Tandis qu'ils dressent, en toute sincérité, le bilan contrasté de leur expérience, le film retrace les grandes étapes de cette aventure unique (1h15).

Cote : V 307.72 CHA



Une version des faits / Noëlle SARROLA - Saint-Denis : Editions Publibook, 2017 - 149 pages

Résumé : Témoignage sur « le tueur fou de l'Ardèche » qui prend les apparences d'un huis clos entre un homme en cavale et une femme qui accepte malgré elle de l'héberger quelques jours, Une version des faits revient sur la figure criminelle de Pierre Conty, porteuse des espoirs et désillusions de tout un mouvement libertaire et anarchiste. Noëlle SARROLA nous livre donc ici sa version des faits.

Cote : V 364.1 SAR / VU 364.1 SAR



Irrésistible Picodon / Cécile Tabarin ; photographie de Philippe BARRET - Montélier : Syndicat du Picodon AOP, 2016 - 54 pages

Résumé : L'auteur convoque la mémoire de son palais pour entremêler les saveurs et les souvenirs de son enfance, associant une histoire familiale ou un conte à un plat, un ingrédient ou une recette.

Cote : V 641.5 PON

Mentions légales



Communauté de Communes
du Bassin d'Aubenas
16 route de la Manufacture Royale
07200 Ucel
Tél : 04 75 94 61 12

Directeur de la publication : Louis BUFFET, Président
Rédaction : CCBA, communes, Médiathèque
intercommunale Jean FERRAT,
Conception graphique : CCBA
Crédit photos : CCBA, Philippe BARRET,
Syndicat du Picodon AOP, Médiathèque Jean
FERRAT, Parc Naturel Régional des Monts
d'Ardèche
Tirage : 20 700 exemplaires sur papier recyclé
Impression : FOMBON / 07200 AUBENAS
Dépôt légal : à parution